

ETATS – GÉNÉRAUX 2017 DE LA VIEILLE VILLE

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES MESURES RETENUES

A la suite des discussions et des nombreuses idées et propositions qui ont été formulées lors des Etats-généraux de la Vieille Ville du 9 mai 2017 et dans le cadre du projet « Vieille Ville Plus », le Conseil communal a choisi de mettre l'accent sur trois projets phares pour la Vieille Ville de Delémont. Ces derniers se divisent en une série d'actions retenues, qui seront mises en œuvre dans un délai de 5 ans au maximum, principalement au cours de la prochaine législature.

PROJET PHARE 1 – ADAPTATION DES CIRCULATIONS ET DU STATIONNEMENT

Les circulations et le stationnement ont un impact direct sur la qualité de vie en Vieille Ville. Les actions proposées bénéficient à tous les acteurs de la Vieille Ville.

Actions retenues par le Conseil communal :

Calendrier

- | | | |
|---|---|-------------|
| 1 | Création d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville et réduction du trafic de transit | 2018 et ss. |
| 2 | Etude de faisabilité d'un parking souterrain à la Place de l'Etang | 2018 |

PROJET PHARE 2 – REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Afin que la population se réapproprie la Vieille Ville et ses espaces publics, il est important de mettre l'accent sur la qualité de ces derniers, en proposant de vrais lieux de rencontre, de passage et d'échange, sécurisés et agréables.

Actions retenues par le Conseil communal :

Calendrier

- | | | |
|----|---|-------------|
| 3 | Sécurisation de l'espace public en soirée, par des agents de sécurité | En cours |
| 4 | Incitation à l'organisation de moments de rencontre et d'échanges autour des nouveaux commerçants ou des jubilaires | En cours |
| 5 | Valorisation des marchés hebdomadaires et des foires | 2017 et ss. |
| 6 | Pérennisation du concours Vieille Ville fleurie | 2017 |
| 7 | Mise à disposition de mobilier urbain de qualité, éphémère ou non | 2018 |
| 8 | Réaménagement de la Place Roland-Béguelin : concours et projet | 2018 et ss. |
| 9 | Etude portant sur la création de potagers urbains, de jardins de poche, etc. et réalisation | 2018 et ss. |
| 10 | Mise à disposition d'un espace d'expression libre pour les jeunes | 2018 et ss. |
| 11 | Création d'un espace d'accueil dans les Jardins du Château (tables, bancs, débit de boissons éventuel) | 2018 et ss. |
| 12 | Réaménagement de la rue de l'Hôpital : étude | 2020 |

PROJET PHARE 3 – SOUTIEN AU LOGEMENT, AUX COMMERCES ET AU PATRIMOINE

La mixité sociale et intergénérationnelle est essentielle afin d'assurer le dynamisme de la Vieille Ville. De nombreux logements pourraient répondre à la demande de nouveaux habitants mais leur rénovation est nécessaire afin de répondre aux besoins et standards actuels.

Un soutien doit être mis en place, sous forme d'aide au projet et au niveau financier afin d'encourager la rénovation du patrimoine qui sera profitable autant pour le logement que pour les commerces.

Actions retenues par le Conseil communal :

Calendrier

- | | | |
|----|--|---------------|
| 13 | Subventions pour la rénovation des façades | Dès juin 2017 |
| 14 | Inventaire des rez-de-chaussée vides et étude sur les prix pratiqués dans les locaux commerciaux | En cours |
| 15 | Organisation de journées portes ouvertes destinées à un large public afin de faire (re)découvrir les valeurs de la Vieille Ville | 2017 et ss. |
| 16 | Rénovation des fontaines de la Vieille Ville | 2017 et ss. |
| 17 | Recherche de nouveaux commerçants | 2017 et ss. |
| 18 | Aide au projet et subventions pour la rénovation des bâtiments | 2018 |

D'autres mesures et actions ont été tirées des discussions des Etats-généraux. Réalisables à plus long terme, elles sont présentées dans le rapport de synthèse relatif à la soirée ainsi que dans la liste de mesures qui l'accompagne.

S'agissant de la mise en œuvre de ces mesures, le Conseil communal pourra s'appuyer sur le Service UETP et sa chargée de projet « Vieille Ville Plus », engagée à 20%, de même que sur la Commission Vieille Ville. Par ailleurs, deux groupes de travail vont être créés pour suivre spécifiquement le projet « Vieille Ville Plus » :

- **Comité de pilotage (COFIL)** : le comité de pilotage est composé des personnes qui ont montré un intérêt marqué, lors des Etats-généraux du 9 mai 2017, pour la thématique de la Vieille Ville, ou qui se sont inscrites pour faire partie du COFIL. Ces membres représentent tous les milieux de la Vieille Ville : restaurateurs, commerçants, acteurs socio-culturels, habitants, utilisateurs.
Ces personnes seront sollicitées une première fois dans le courant du mois de novembre, afin de leur présenter la synthèse des Etats-généraux. Le comité de pilotage sera ensuite appelé à se réunir régulièrement, afin de valider ou d'invalider des choix qui seront faits dans le cadre du projet « Vieille Ville Plus ».
Le comité de pilotage ne se substitue pas à la Commission Vieille Ville, qui continue de traiter l'ensemble des dossiers liés à la Vieille Ville et qui est informée régulièrement de l'avancement du dossier « Vieille Ville Plus ».
- **Groupe de concertation** : le groupe de concertation, composé de toutes les personnes intéressées par le projet « Vieille Ville Plus », se réunira une à deux fois par année sur des thématiques spécifiques. Le groupe de concertation fonctionne comme organe de consultation des projets proposés par « Vieille Ville Plus », afin de sonder les utilisateurs de la Vieille Ville, tant habitants que commerçants, restaurateurs ou personnes fréquentant la Vieille Ville. Pour l'instant, il est notamment prévu de le réunir sur la question des nuisances sonores puis au sujet de l'aménagement des espaces publics en Vieille Ville.